

AVIS DE RECRUTEMENT

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN

48 communes - 33 000 habitants
(Département des Pyrénées-Atlantiques)
Recrute

AUXILIAIRE D'EDUCATION PETITE ENFANCE ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

**SUR LA BASE DU CADRE D'EMPLOI D'AGENT SOCIAL
CONTRAT A DUREE DETERMINEE 12 MOIS, TEMPS COMPLET 35H SEMAINE**

La **Communauté de Communes du Haut-Béarn** conduit une politique globale en faveur de la petite enfance. A ce titre, elle propose une offre de service diversifiée, adaptée à l'évolution des besoins des familles en offrant aux familles trois structures d'accueil implantées sur chacun des trois quartiers d'Oloron Sainte-Marie, avec des horaires d'ouverture décalés : L'îlot mômes, Crèchn'do et La-Haüt.

L'auxiliaire d'éducation est responsable de l'accueil des enfants et de leurs parents. Il/Elle organise les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la crèche. Dans le cadre de l'accueil inclusif au sein des crèches, il/elle accompagne plus spécifiquement les enfants présentant des difficultés de développement.

MISSIONS :

Sous l'autorité hiérarchique de la coordinatrice petite enfance et sous l'autorité fonctionnelle des directrices de crèches, l'auxiliaire d'éducation :

- ⇒ Accueille et encadre les enfants
- ⇒ Met en place des activités éducatives
- ⇒ Est en relation avec les parents
- ⇒ Met en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène
- ⇒ Entretient les jeux, les équipements et les espaces dédiés aux enfants
- ⇒ Participe à l'élaboration du projet pédagogique et à sa mise en œuvre.
- ⇒ Participe à des projets extérieurs
- ⇒ Participe aux réunions d'équipe en soirée
- ⇒ Participe à des réunions de synthèse avec les partenaires

PROFIL :

- Titulaire d'état du diplôme d'Aide Médico-Psychologique (AMP)
- Titulaire du CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance souhaitée
- Expérience auprès de jeunes enfants en situation de handicap souhaitée

RYTHMES ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Très variables sur l'amplitude de fonctionnement des structures entre 7h30 et 19h. Réunions en soirée. Déplacements et lieux d'exercice entre les différentes crèches.

Rémunération selon la grille statutaire de la FPT, et le régime indemnitaire intercommunal en vigueur.

DEPOT DES CANDIDATURES :

Adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé **avant le 12 mai 2024** à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Haut Béarn
CS 20067

64402 OLORON STE MARIE CEDEX
Ou par courriel : accueil@hautbearn.fr

A noter que les convocations à l'entretien seront envoyées par messagerie électronique.

Pour tout renseignement sur le poste, s'adresser auprès de Madame TOUYAROU, Coordinatrice Petite Enfance au 05 59 10 35 70. Pour tout autre renseignement, contacter Madame HIREL, Directrice des Ressources Humaines, au même numéro.

POSTE A POURVOIR AU PLUS VITE